

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

8-C
FIORUCCI
06.89.12.43.92
bordeaux@formation8-c.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Titulaire du permis B non affecté par la période probatoire Aptitude physique vérifiée par un médecin agréé par la préfecture Maîtrise de la langue française et Maîtrise des opérations de calcul de base (addition, soustraction, division, multiplication, pourcentage ...). Casier judiciaire vierge.

Prérequis pédagogiques :

Maîtrise de la langue française et Maîtrise des opérations de calcul de base (addition, soustraction, division, multiplication, pourcentage ...).

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC) est subordonné à la réussite d'un examen, comprenant des épreuves théoriques d'admissibilité et une épreuve pratique d'admission. Cet examen vise à évaluer le respect de la condition d'aptitude professionnelle requise, mentionnée à l'article L. 3120-2-1 du code des transports, qui consiste à être en capacité d'assurer dans des conditions de confort et de sécurité le transport de passagers, dans le respect des règles applicables à sa profession et à être en capacité d'informer de manière claire les passagers sur la facturation des courses. Il est organisé par les chambres de métiers et de l'artisanat. A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : A – Droit des transports publics particuliers et des transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels B – Gestion C – Sécurité Routière D – Langue Française E – Langue Anglaise F(V) : développement commercial et la gestion propre à l'activité de voiture de transport avec chauffeur et Développement commercial G(V) : réglementation nationale spécifique de l'activité de voiture de transport avec chauffeur Compétences pratiques : A- Conduite et sécurité B- Relation client C - Construction du parcours et accompagnement touristique D- Facturation et paiement

Contenu et modalités d'organisation

Modules A - Réglementation du transport public particulier de personnes La mobilité Le T3P Profession TAXI Profession VTC Profession VMDTR TPMR LOTI Les organes de contrôle du T3P L'imprimerie nationale L'organisation de la justice en France Module B – Gestion Le fonctionnement de l'entreprise L'entreprise individuelle Comparatifs des sociétés La TVA Les comptes annuels L'amortissement Formation continue chef d'entreprise Informations complémentaires CGA Classification des coûts Seuil de rentabilité Facture Module C - Sécurité routière Vidéo de sensibilisation Vidéo Accident Introduction sécurité routière Les distances Accidents : règles et conduite Alcool, drogue et médicaments Vus et conduite Usage des feux Ceinture de sécurité Permis et infractions La vitesse Le téléphone : règles et sécurité Les panneaux Le contrôle technique Voyants du tableau de bord Véhicule d'intérêt général Restriction de circulation Rond point La vidéo-verbalisation Le constat Module D – Capacité d'expression et de compréhension en langue française Compréhension de texte Exercices Module E – Capacité d'expression et compréhension en anglais Introduction à l'anglais Passé Présent simple et progressif Futur Verbes irréguliers Prépositions et pronoms possessifs Construction de phrases Exemples de discussion Vocabulaire activité L'heure Module F(V) : Développement commercial et gestion d'une entreprise de VTC Vocabulaire développement commerciale Principe généraux du marketing Formes de marketing Etude de marché VTC La prospection La fidélisation La communication Le réseau partenaire Label qualité Choix du statut VTC Devis Méthode monôme, binôme, trinôme Calcul du devis Module G(V) : Réglementation spécifique à l'activité de VTC Profession VTC Registre des EVTC Documents obligatoires Amendes spécifiques

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC) - *Sans niveau spécifique*

MON COMPTE FORMATION

Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00461262	du 01/04/2024 au 31/12/2025	Mérignac (33)	8-C		MON COMPTE FORMATION	FPC
00638592	du 01/01/2025 au 31/12/2026	Mérignac (33)	8-C		MON COMPTE FORMATION	FPC